

AU SOMMAIRE

PRIX D'ACHAT ET COÛT TOTAL DE POSSESSION

La voiture électrique est-elle vraiment plus chère ?

ACTUALITES CONSTRUCTEURS

Début de production pour la Smart électrique
 La Bluecar domine les ventes de VE en France
 Renault Zoé ZE - 1618 km parcourus en 24 h !
 Les ventes de voitures hybrides décollent
 Batteries en location pour l'Estrima Biro

MOBILITE ELECTRIQUE EN REGIONS

Les VE deviennent branchés à Aix
 102 bus hybrides pour le Grand Dijon
 Besançon associe recharge et stationnement
 L'Alsace inaugure sa première borne de recharge rapide
A NE PAS MANQUER
 L'OMS déclare le diesel cancérigène
 Bornes de recharge - Bientôt un Livre-Vert pour les flottes
 L'AVEM publie les retranscriptions des Assises

PRIX D'ACHAT ET COÛT TOTAL DE POSSESSION

LA VOITURE ELECTRIQUE EST-ELLE VRAIMENT PLUS CHERE ?

Dans un contexte économique difficile, collectivités et entreprises sont de plus en plus attentives à leurs achats et sont nombreuses à s'interroger sur la viabilité économique du véhicule électrique. Mais au-delà du prix d'achat initial, souvent plus élevé qu'un équivalent thermique, qu'en est-il au final du coût total de possession (TCO) ? L'UGAP et l'OVE nous éclairent sur le sujet...

Un coût d'exploitation inférieur à 3.000 € pour les collectivités selon l'UGAP



Depuis plusieurs mois, l'UGAP, centrale d'achat des collectivités, a largement renforcé son offre électrique avec pour objectif de proposer des véhicules électriques avec Coût Total de Possession équivalent à celui des modèles thermiques.

« Le coût d'exploitation moyen constaté sur 60.000 km et 48 mois avec un Kangoo ZE ou une Peugeot iOn tourne autour de 2500 à 2800 € TTC » explique François Cincinelli, chef du département marketing produit à l'UGAP.

Pour parvenir à ce résultat, l'UGAP prend en compte plusieurs éléments. Si le prix public à l'achat reste effectivement plus cher au catalogue des constructeurs, la remise accordée aux collectivités dans le cadre du marché de l'UGAP vient minimiser l'addition. Le second élément, c'est le bonus écologique : jusqu'à 5.000 € pour un VP ou un VUL électrique.

L'économie de carburant constitue également un levier important avec un coût estimé à 2 € d'électricité pour 100 km parcourus à bord d'un véhicule électrique.

Dernier élément négocié par l'UGAP avec les industriels choisis dans ces appels d'offres, le « buy-back » qui permet à toute collectivité territoriale, lorsqu'elle achète un véhicule à l'UGAP, de demander au constructeur la reprise de ce dernier à un prix annoncé dès le départ. « Cela permet globalement de doubler le bonus écologique » précise François Cincinelli.

En savoir plus : www.ugap.fr

Obtenir un TCO précis : fcincinelli@ugap.fr

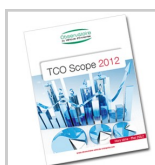
Des écarts variables selon les technologies et le type de véhicule

Selon l'Observatoire du Véhicule d'Entreprise (OVE) qui a publié au mois de mai une étude sur le TCO, les écarts de coûts entre électrique et thermique sont variables selon le type de véhicule et la technologie utilisée.

Ainsi, l'OVE conclut dans son rapport que la différence de Prix de Revient Kilométrique (PRK) d'un VP électrique, en l'occurrence une Citroën C-Zero, par rapport à son équivalent thermique, ici une C1 et une C3, est plus cher de 16% à 36% selon le modèle économique retenu (batterie louée ou batterie incluse).

Un écart beaucoup moins important pour les véhicules utilitaires électriques de type Kangoo ZE avec un surcoût de seulement 389 € et quasi inexistant pour les hybrides devenus de plus en plus compétitifs malgré un bonus écologique moins élevé.

Pour en savoir plus : <http://www.observatoire-vehicule-entreprise.com>



Un enjeu également social



« Au-delà des enjeux environnementaux ou économiques, la conduite de véhicules électriques met en avant des aspects sociaux non négligeables. » explique Philippe Bonmarchand, délégué du développement régional du groupe La Poste en Bourgogne.

« L'expérience que nous menons au sein du Groupe La Poste nous amène à plusieurs constats. La conduite est beaucoup plus apaisée : les utilisateurs sont moins stressés au volant. On se rend compte qu'une source d'économie non négligeable commence à exister qui est la réduction du nombre d'accidents, la réduction de la gravité des accidents et la réduction des coûts adossés à l'absentéisme des personnes qui ont été éventuellement blessées au cours de cet accident. »

Journée UGAP 20 septembre à Nice

Le Tour de France des véhicules électriques organisé par l'UGAP et le Groupe La Poste fera étape à **Nice le jeudi 20 septembre.**

Au programme, explication de la démarche d'achat groupé, premiers retours d'expérience et présentation/essais des véhicules électriques référencés au catalogue UGAP

En bref..

Renault envisage de l'hybride pour 2017

A l'occasion du Diesel Powertrain Congress qui s'est déroulé début juin à Rouen, Renault a annoncé son intention d'introduire un premier modèle hybride à l'horizon 2017.

Renaissance électrique pour Saab

Déclaré en faillite fin 2011, Saab vient d'être racheté par un groupe d'investisseurs Sino-Japonais via la société National Electric Vehicle Sweden AB (NEVS) qui compte réorienter la stratégie du constructeur vers les véhicules électriques.

Premier modèle, basé sur la Saab 9-3, attendu pour 2013 - 2014.

La vélostation solaire d'Advansolar récompensée

La société Azuréeenne Advansolar a remporté le challenge Développement Durable d'ALIANZ « Et si on changeait le monde » grâce à son projet de station solaire pour vélos électriques SunPod Cyclo.

www.advansolar.com

Mitsubishi présentera l'Outlander hybride rechargeable au Mondial

Déjà annoncée en mars lors du salon de l'automobile de Genève, la version hybride rechargeable du Mitsubishi Outlander sera officiellement présentée lors du Mondial de l'Automobile de Paris fin septembre.

Commercialisation prévue courant 2013 en Europe.

Triomphe hybride d'Audi aux 24 Heures du Mans

L'Audi R18 e-tron quattro du Français Benoît Tréluyer, du Suisse Marcel Fässler et de l'Allemand André Lotterer a remporté la 80e édition des 24 Heures du Mans.

C'est la première victoire d'une voiture hybride depuis la création de la course en 1923 !

Smart lancera un scooter électrique en 2014

Après le lancement de son vélo électrique eBike, Smart confirme sa volonté d'investir le marché des deux roues électriques en annonçant l'arrivée d'un scooter électrique équivalent 50cc pour 2014.

Ce modèle reposera sur le concept eScooter dévoilé par Smart lors du Mondial de l'Automobile de Paris 2010.

ACTUALITES CONSTRUCTEURS

Début de production pour la Smart électrique

Smart vient de débiter la fabrication de la Smart Fortwo Electric Drive sur la même chaîne de production que sa sœur thermique, à Hambach en Moselle.

Pour adapter son outil de production, le constructeur allemand a du investir quelques 200 millions d'euros.

Annonçant 145 km d'autonomie et 125 km/h de vitesse de pointe, la Smart électrique peut d'ores et déjà être commandée en Allemagne pour 19.000 € (hors location de la batterie). Sa commercialisation en France devrait intervenir à l'automne.



La Bluecar domine les ventes de VE en France



Grâce à Autolib', Bolloré se classe en tête des ventes de voitures électriques en France avec la Bluecar...

Avec 1.381 immatriculations entre janvier et mai 2012, la Bluecar de Bolloré domine très largement le marché du VE et représente 64 % des 2.158 voitures électriques immatriculées en France depuis le début de l'année. Un succès essentiellement dû au marché Autolib', service d'autopartage électrique à Paris et sa banlieue, dont le groupe a remporté l'appel d'offres.

En seconde et troisième position, mais loin derrière, la Mia Electric et la Nissan Leaf avec respectivement 223 et 199 immatriculations.

Les constructeurs français ferment ce classement avec 132 Peugeot iOn, 111 Renault Fluence ZE et 87 Citroën C-Zero immatriculées depuis le 1er janvier...

BMW i débute sa tournée mondiale à Rome

BMW vient de lancer sa tournée mondiale « BMW i née électrique » à Rome. Durant les 12 prochains mois le tour fera escale à Düsseldorf, Tokyo, New York, Londres, Paris et Shanghai.

Cette opération de communication a pour objectif de présenter au plus grand nombre les BMW i3 Concept et BMW i8 Concept, premières voitures électriques signées BMW dont la commercialisation est prévue pour 2013.

En savoir plus : www.bmw-i.fr



Les BMW i3 et i8 entreront en production en 2013

Les ventes de voitures hybrides décollent



Après plusieurs années plutôt moroses, les ventes de voitures hybrides semblent enfin décoller en France. Entre janvier et mai 2012, on compte ainsi 7.643 immatriculations ce qui représente une augmentation de près de 40 % par rapport à la même période de 2011.

Au mois de juin, le marché s'enrichit de deux nouveaux modèles : la Peugeot 508 Hybrid4, 4ème hybrides de PSA, et la Toyota Yaris hybride qui devient, avec la Honda Jazz hybride, l'un des modèles les plus abordables du marché.

Batteries en location pour l'Estrima Biro

A l'instar d'autres constructeurs, Newteon vient de lancer une offre de location des batteries sous forme d'abonnement mensuel pour sa micro-citadine électrique Estrima Biro dont il assure la distribution en France.

Ainsi, le prix de vente de la version standard de l'Estrima Biro passe de 9.556 € batteries incluses à 7.990 € avec l'offre locative ce qui représente une baisse de tarif de près de 20 %.

Au niveau de l'offre location batteries, Newteon s'est encore une fois inspiré de la concurrence et propose différentes formules en fonction du kilométrage annuel et de la durée d'engagement.

En savoir plus : www.newteon.com



MOBILITE ELECTRIQUE EN REGION

Les VE deviennent branchés à Aix-en-Provence



Engagés aux côtés de l'Etat dans le développement de la filière du véhicule électrique, la ville d'Aix-en-Provence et le Pays d'Aix ont inauguré début juin un réseau de 40 bornes de recharge installées dans les parkings en ouvrage de la ville.

C'est la PME française DBT qui a remporté ce marché et les bornes ont été réparties dans les 8 parkings d'Aix-en-Provence gérés par la SEMEPA. Les places équipées de bornes sont signalées par un marquage « vert » et la SEMEPA a pris l'engagement d'offrir à ses usagers la recharge électrique.

102 bus hybrides pour le Grand Dijon

L'agglomération du Grand Dijon a passé commande de 102 bus hybrides (61 articulés et 41 standards) à Heuliez Bus dans le cadre d'un partenariat public privé (PPP).

D'un montant de 88 millions il s'agit de la plus importante commande de bus hybrides en France. C'est également la première fois que l'achat d'une flotte de bus se réalise sous forme de PPP, une stratégie qui permet de partager les risques entre l'exploitant, l'agglomération et le constructeur.

Les deux premiers exemplaires tests seront livrés en octobre 2012 et les 100 suivants dans le courant du premier semestre 2013. C'est presque la moitié du parc de bus dijonnais qui va ainsi être renouvelée.



Besançon associe recharge et stationnement



La ville de Besançon a inauguré fin mai de nouvelles bornes de recharge, fournies par Parkeon, permettant de piloter simultanément recharge et stationnement. Une première en France !

Techniquement, le système se compose d'un horodateur de type Strada capable de gérer le stationnement mais également deux bornes de recharge : une dédiée aux VE particuliers et la seconde aux VE proposés en autopartage par Auto-cité depuis le début du mois de juin.

Conformément aux recommandations du Livre-Vert, chaque borne est équipée de deux prises :

une prise domestique 220V et une prise « Type 3 » ce qui permet à la quasi-totalité des VE du marché de pouvoir s'y recharger.

Dans le cas de Besançon, il n'y a pas de coût additionnel lié à la recharge électrique.

Un système global et économique

Pour Parkeon, ce système permet de fournir une solution innovante pour gérer habilement la mobilité électrique en ville, les stations de recharge s'associent avec les services existants de stationnement ce qui permet de limiter l'infrastructure en voirie mais également de réaliser des économies grâce à un outil de pilotage et de gestion unique.

En savoir plus : www.parkeon.com

L'Alsace inaugure sa première borne de charge rapide

Dans le cadre du projet « Alsace Corridor Energétique », piloté par Nissan, EDF, Sodetrel et Cora, la région Alsace a inauguré fin mai sa première station de charge rapide à Haguenau sur le parking du centre commercial Cora.

D'ici peu, cinq autres bornes seront installées sur les parkings de cinq autres centres commerciaux de la chaîne. Ces bornes sont à recharge rapide ; la batterie peut se recharger à 80% de sa capacité en trente minutes. Durant la première année d'exploitation, la charge sera gratuite.

Pour l'Alsace, l'objectif est de devenir la première région de France à être entièrement maillée en infrastructures de charge rapides.

Un projet également intégré à l'expérimentation transfrontalière franco-allemande CROME (« Cross Border Mobility for EVs ») dont l'objectif est de démontrer que les véhicules électriques qui franchissent la frontière peuvent se recharger dans les deux pays.



L'Alsace - Terre d'accueil du VE

Outre le développement de son réseau d'infrastructures de charge, la région Alsace offre aux 500 premiers acquéreurs de véhicules électriques une aide de 5.000 € qui vient s'ajouter aux 5.000 € déjà versés par l'Etat.

La région a également noué des partenariats avec différents constructeurs dont l'Alliance Renault-Nissan...

En bref...

Nice se retire des ZAPA

Début juin, la Métropole Nice Côte d'Azur a renoncé à faire parties des villes test des ZAPA, mesure phare du Grenelle de l'environnement censée réduire la pollution dans les grandes villes.

« A la lumière des études que viennent de me remettre mes services, la mise en œuvre des ZAPA entre 2013 et 2016, n'apparaît plus nécessaire pour atteindre l'objectif de réduction des émissions de gaz polluants que je me suis fixé » a indiqué le député-maire Christian Estrosi dans un mail adressé le 7 juin dernier.

Twizy Way : l'autopartage électrique by Renault testé dans les Yvelines

Depuis le 21 juin, Renault teste à Saint-Quentin-en-Yvelines un service d'autopartage électrique baptisé Twizy Way.

Une cinquantaine de Twizy sont ainsi réparties sur une zone de 27 km². Le concept fonctionne sans stations et les utilisateurs prendront les véhicules là où ils se trouveront et les laisseront là où ils le souhaiteront sur toute place de parking public de la zone. 200 bêta-testeurs testeront le service jusqu'à fin septembre, date de l'ouverture officielle au public.

Une borne SOBEM-SCAME au siège du groupe Deret

La société DERET Transporteur, reconnue pour ses actions dans le domaine de la mobilité électrique et particulièrement les livraisons en ville avec des véhicules électriques, a installé une borne de recharge SOBEM-SCAME pour ses véhicules sur le parking de son Siège Social situé près d'Orléans.

www.sobem-france.com

Des balayuses de voirie électriques en test à Paris

En partenariat avec le constructeur Tennant, la ville de Paris va tester une flotte de 9 balayuses de voiries électriques qui pourraient à terme venir remplacer les modèles thermiques actuellement utilisés.

Trois fois plus silencieuses (93 dB) que des modèles traditionnels, ces balayuses électriques sont également beaucoup plus économes avec un coût d'utilisation estimé à 0.6 € de l'heure contre 3.6 € de l'heure pour les balayuses classiques.

International

Allemagne - Baisse des objectifs sur les VE

L'Allemagne revoit à la baisse son objectif d'un million de voitures électriques en circulation d'ici 2020.

« Sans incitations supplémentaires nous arriverons plutôt à un chiffre d'un demi-million » a indiqué Henning Kagermann coordinateur de la « plateforme mobilité électrique » en Allemagne.

Suisse - Une taxe CO2 à compter du 1er juillet

Mauvaise élève de l'Europe en matière d'émissions de CO2, la Suisse cherche à redresser la barre en instaurant une taxe sur le CO2 à compter du 1er juillet.

La Confédération a ainsi fixé une valeur cible de 130 g/km, au-dessus de laquelle les importateurs devront s'acquitter de 140 francs suisses (environ 117 €) par véhicule et par gramme excédentaire. Une taxe qui sera pleinement appliquée à compter de 2018, les montants augmentant progressivement d'ici-là.

Brésil - Une flotte de taxis électriques à Sao Paulo

La ville de Sao Paulo vient de débiter un projet pilote visant à expérimenter une flotte de taxis électriques.

Au total, une dizaine de véhicules, des Nissan Leaf, devraient être testés dans les mois à venir.

Belgique - ABB va déployer 50 chargeurs rapides

ABB et VitaeMobility vont installer et gérer 50 bornes rapides à des emplacements multiples dans toute la Belgique permettant le rechargement des VE en 30-120 minutes.

Les premières installations seront réalisées fin juillet.

www.abb.fr

Angleterre - La charge rapide s'installe sur les aires d'autoroute

La première borne de recharge rapide du futur réseau de l'opérateur d'autoroute Roadchef vient d'être mise en service sur une aire de l'autoroute M25 parcourant la ceinture londonienne.

Dans les 6 prochains mois, Roadchef compte étendre son réseau en équipant 19 aires d'autoroute supplémentaires.

A NE PAS MANQUER !

L'OMS déclare le diesel cancérigène

Par l'intermédiaire de son Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) vient de classer les gaz d'échappement des moteurs diesel parmi les cancérigènes certains pour les humains.

Réuni à Lyon, le groupe d'experts a ainsi estimé qu'il y avait à présent suffisamment de preuves montrant qu'une exposition aux gaz d'échappements de moteurs diesel est associée à un risque accru de cancer du poumon.

« Les preuves scientifiques sont irréfutables et les conclusions du groupe de travail ont été unanimes: les émanations des moteurs diesel causent des cancers du poumon », a déclaré le Dr Christopher Portier qui le présidait.

Un risque connu dès l'origine

« Les constructeurs et les pouvoirs publics connaissaient dès le début du diesel, dans les années 1960, le danger des particules fines. Un

simple torchon sur le pot d'échappement et l'on récolte des suies que l'on n'a pas avec un moteur essence. Mais à l'époque, les intérêts de l'Etat étaient plus importants que la santé publique et l'écologie n'existait pas... » indique Bruno Guibeaud, membre du réseau d'Europe Qualité Expertise dans une interview accordée au Parisien qui n'hésite pas à assimiler le problème de la pollution des véhicules diesel à celui de l'amiante.

L'essence également suspectée

Même si elle n'émet pas de particules fines, reste également classée parmi comme « peut être cancérigène pour les humains » en attendant que de nouvelles études confirment ou infirment cette hypothèse.



Borne de charge - Bientôt un livre vert pour les flottes



Le Groupe La Poste et ERDF viennent d'annoncer le lancement d'Infini Drive, un projet de R&D dont l'objectif est de définir un « standard » pour les flottes d'entreprises et les collectivités et qui aboutira, à terme, à la publication d'un «

Livre vert des infrastructures de recharge de flottes captives ».

Bénéficiant du soutien de l'ADEME à travers le programme gouvernemental « Véhicules du futur », le projet réuni un consortium d'experts et vise à « concevoir, avec une approche pragmatique et évolutive, un système de pilotage des infrastructures de recharge permettant un déploiement économiquement viable et écologiquement durable des flottes de véhicules électriques ». Il s'agit notamment de parvenir à optimiser le raccordement des bornes de recharge et à les piloter pour éviter les pics de consommation électrique coûteux et émetteurs de CO2.

Ainsi, le Groupe La Poste apportera son expérience dans le domaine de la gestion de flottes et de véhicules décarbonés tandis qu'ERDF partagera son expertise en matière de gestion du réseau de distribution d'électricité. Pour la conception du pilotage en puissance des recharges, ERDF s'appuiera sur les laboratoires EDF R&D tandis que la jeune société G2 Mobility sera chargée de réaliser un système de pilotage.

Les sociétés Docapost BPO (Extelia) et Greenovia, deux filiales du Groupe La Poste, sont également associées au projet et apporteront leur savoir-faire dans l'analyse des données et la gestion de flottes.

Le communiqué de presse officiel ne précise pas le calendrier de réalisation du projet Infini Drive mais indique qu'il devrait aboutir vers la publication d'un « Livre vert des infrastructures de recharge de flottes captives » qui viendra compléter le « Livre Vert sur les infrastructures de charge publiques » publié en avril 2011.

L'AVEM publie les retranscriptions des Assises



Depuis fin mai, les retranscriptions des 1^{ères} Assises Nationales des Infrastructures de Charge, organisées par l'AVEM à Nice en février 2012, sont en ligne sur le site officiel de l'événement.

Deux jours de débats, une quarantaine d'intervenants... il en résulte plus de 180 pages de retranscriptions.

Télécharger les retranscriptions :

<http://assises2012.avem.fr>

L'AVEM à votre écoute

Une question ? Un conseil ? L'AVEM est votre écoute :

Téléphone : 09.52.38.98.57 / 06.79.43.98.57

Mail : contact@avem.fr

Site Internet : www.avem.fr

